



Le futur centre aquatique à proximité immédiate du Stade de France

Communiqué du jeudi 9 juin 2016

Le Bureau Exécutif de Paris 2024, qui s'est réuni hier au CNOSF en présence des membres fondateurs de la candidature, a validé à l'unanimité le choix du site qui accueillera le futur centre aquatique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Il s'agit du site de « La Plaine Saulnier », localisé à Saint-Denis (93), qui se distingue par sa proximité immédiate avec le Stade de France. Ces deux équipements majeurs seront reliés par une passerelle surplombant l'Autoroute A1 et donneront lieu à la création d'un site unique, permettant de regrouper l'athlétisme et la natation qui réunissent 33% des athlètes participant aux Jeux. Dans le cadre des Jeux, le centre aquatique recevra les compétitions de natation, de plongeon et de natation synchronisée.

D'une superficie de 6,8 hectares, le site de « La Plaine Saulnier » abritera deux bassins de 50 mètres (compétition et entraînement), deux fosses à plongeon et offrira une capacité d'accueil de 15 000 places pendant l'événement, reconfiguré à 2 500 places après les Jeux. Il sera situé à trois minutes du village des athlètes et bénéficiera d'une excellente desserte en transport en commun (2 RER, B et D ; ligne 13 du métro).

Un choix pour gagner et optimiser l'héritage des Jeux

Le choix du site s'est fait sur les recommandations du groupe de travail technique – comprenant les représentants des membres fondateurs, le Conseil Général 93, les experts du Comité de candidature et la Fédération Française de Natation – qui a évalué chacun des quatre sites étudiés sur la base des critères suivants : l'héritage, le coût, la complexité foncière, la sécurité, l'emplacement et l'accessibilité, le fonctionnement, la capacité à créer un lien avec le Stade de France.

« Le site de 'La Plaine Saulnier' réunit tous les atouts, précise Tony Estanguet, le coprésident de Paris 2024. Il est extrêmement fonctionnel. Sa superficie nous permet d'envisager une optimisation des installations et, surtout, sa grande proximité avec le Stade de France et le village Olympique et Paralympique renforce la compacité de notre projet, au bénéfice des athlètes et des spectateurs. Ce choix améliore encore la qualité de notre dossier de candidature. Il convient de saluer le travail et la coopération de Plaine Commune et des villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers qui ont permis au Comité d'explorer toutes les options possibles sur le territoire au cours des derniers mois. »

« Le centre aquatique, attendu depuis de longues années, sera un magnifique outil pour la France et la natation française qui pourront enfin accueillir des compétitions de niveau mondial, se réjouit Francis Luyce, Président de la Fédération Française de Natation. Il constitue aussi un héritage fort et nécessaire pour les populations locales puisqu'il sera un équipement de proximité, répondant à toutes les demandes de pratique. »

A propos du Comité Paris 2024

Le Comité de candidature est coprésidé par Bernard Lapasset, Président de World Rugby (fédération internationale de rugby), et par Tony Estanguet (membre du CIO, triple champion olympique). Il est composé de ses cinq membres fondateurs : le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), la Ville de Paris, la Région Île-de-France et l'Etat. Le Comité de candidature Paris 2024 a pour mission de conduire la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Il exerce son activité aux niveaux national et international.

Contacts presse Paris 2024

Raphaël Leclerc - 06 73 16 88 06 - rleclerc@paris2024.org

Christophe Proust - 01 81 20 24 33 - cproust@paris2024.org

Site internet : www.paris2024.org

Twitter : @Paris2024

Facebook : www.facebook.com/Paris2024

Instagram : <http://instagram.com/paris2024>

Contacts presse FFN

Charlotte Despreaux – 06 07 77 97 74 – charlotte.despreaux@ffnatation.fr

Nicolas Menanteau – 06 30 66 04 44 – nicolas.menanteau@ffnatation.fr

Cliquez pour nous suivre :

